

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

01 - AIN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 001-210103578-20231113-31\_23-DE



Nombre de conseillers

• en exercice	12
• présents	8
• votants	9
• absents	3
• exclus	0

Date de convocation :

07 novembre 2023

Date d'affichage :

20 novembre 2023

Objet

Recrutement d'un vacataire pour assurer le déneigement le salage de la voirie et l'entretien de l'équipement de déneigement

De la commune de SAINT GERMAIN DE JOUX

Séance du 13 novembre 2023 à 20 heures 00

M. THOMASSET Gilles

Étaient présents :

GHERARDI Jean-Michel, CHARPY Pierre adjoints - ARAUJO DA SILVA João, DINGER Bayram, DINGER Ramazan, GARDIEN Stéphane, GHÉRARDI Delphine, .  
Absents excusés: BERTAND Benjamin, DA SILVA John, MARTINS DO REGO Samuel donne pouvoir à Gilles THOMASSET MÜLLER Julien

Secrétaire de séance :

M. DINGER Ramazan

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de recruter un vacataire pour effectuer des travaux de déneigement, de salage de la voirie communale et de l'entretien de l'équipement de déneigement pour la période du 1er décembre 2023 au 30 avril 2024. Il est proposé également que chaque heure de vacation soit rémunérée :

- sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 25 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter un vacataire du 1er décembre au 30 avril 2024.

FIXE la rémunération de chaque heure de vacation :

- sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 25 €

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 et seront inscrits au budget en 2024.

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire  
Gilles THOMASSET

